



DECLARATION CGT/FO

MEPRIS DU GOUVERNEMENT ET DES EMPLOYEURS PLACE AUX ACTES



Depuis le 1er juin, le SMIC horaire a augmenté de 2,41%, c'est-à-dire 44 € brut par mois, faisant passer des milliers de salarié.es sous le salaire minimum. C'est inadmissible !!!

En 20 ans, le SMIC a augmenté de 84,56%, c'est 4 fois plus que dans nos branches : CCNT 66/CHRS, CCNT65, CCN51, Croix Rouge Française, branche de l'aide à domicile.



Si le SMIC augmente, mais que nos grilles ne s'adaptent pas, c'est la reconnaissance de nos métiers qui baissent !

Et pourtant, les travailleurs-euses sont toujours présent.es pour accompagner et soutenir la population 24h sur 24h, mais leur rémunération ne suffit plus à faire vivre leurs propres familles.

Alors que le prix du carburant flambe, que l'inflation s'élève à 2,2 % en un an ;

QUE FAIT :

- **Le gouvernement** : la sourde oreille, et fait le choix des armes au détriment de la solidarité.
- **Le syndicat employeurs** : des déclarations de façade, déplorant ici et là avec une tiédeur polie, « le manque de financements publics » ou « les contraintes budgétaires serrées imposées par l'État ».

Ces regrets de circonstance ne remplissent pas nos assiettes.

STOP aux politiques d'austérité

Nous n'attendons plus des discours, mais des actes :

- Pour l'augmentation générale des salaires,
- Pour des moyens à la hauteur des besoins de nos secteurs,
- Pour le retrait de la réforme des diplômes du travail social,
- Pour la défense de nos droits collectifs,
- Pour le maintien de tous les emplois et l'embauche des postes nécessaires,
- Pour le maintien de tous les services, de tous les établissements et de toutes les associations qui passent par l'arrêt des coupes budgétaires,
- Pour le respect du droit de grève, et l'arrêt définitif de toutes réquisitions.
- Pour la défense de la SÉCURITÉ SOCIALE de 1945.



Paris, le 15 juin 2026